

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Étaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Maryline NIVET, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Hubert HILLION), Laura BLEVIN (pouvoir donné à Richard HAAS), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Jean BELLEC), Amandine ANDRE (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Messieurs Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Michaël BAUDET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Sébastien BOUL (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Jean-Yves HINAULT (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT),

Secrétaire Madame Angélique STEUNOU

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-33

**INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DE
COMMISSIONS MUNICIPALES**

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

⇒ 1/ Remplacement de Madame Kristell LE MAUFF

Par courrier du 08 novembre 2021, Madame Kristell LE MAUFF, élue sur la liste « Avec vous pour Langueux les Grèves », a donné sa démission du conseil municipal.

Elle doit donc être remplacée dans la commission où elle siégeait, c'est-à-dire la commission : « Culture et Vie Associative ».

Je vous propose de nommer à sa place Monsieur Jean-Yves HINAULT, installé lors du conseil du 21 décembre 2021.

⇒ 2/ Nouvelle composition d'une commission municipale

Je vous invite également à installer Monsieur Jean-Yves HINAULT en lieu et place de Madame Sylvie GUIGNARD au sein de la commission municipale « Urbanisme, Patrimoine et Sécurité » ainsi que Madame Françoise GALLOUET à la place de Madame Malorie MEHEUST au sein de cette même commission.

Je vous propose :

- ✘ de prendre acte de ces différentes désignations,
- ✘ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Pour information, voici le tableau mis à jour ci-après :

Le présent rapport ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à l'unanimité.